



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

statistiques

Question écrite n° 97821

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le nombre d'élections locales et nationales invalidées depuis le début de la Ve République en 1958. Il lui demande donc de récapituler toutes ces invalidations et d'en recenser le nombre pour les élections locales (municipales, cantonales et régionales), chacune des années entre 1958 et 2006. Cette liste statistique établie, il lui demande de bien vouloir la lui communiquer.

Texte de la réponse

Le contentieux des élections municipales et cantonales est porté devant chaque tribunal administratif du ressort dans lequel a eulieu l'élection. Aucune centralisation des affaires traitées par ces tribunaux en matière de contentieux électoral n'est effectuée et il n'est donc pas possible de connaître le nombre total d'élections annulées depuis 1958. Par ailleurs, depuis que les conseillers régionaux sont élus au suffrage universel direct en 1986, les élections de trois conseils régionaux ont été annulées dans leur ensemble, un conseil élu en 1986 et deux conseils élus en 1992. Enfin, le site Legifrance fait état de l'annulation de l'élection de trente-trois députés par le Conseil constitutionnel depuis 1958, dont il publie les décisions correspondantes.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97821

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6381

Réponse publiée le : 14 novembre 2006, page 11934